

L'agriculture biodynamique

L'agriculture biodynamique se donne pour but de :

- › soigner la terre, préserver et accroître la fertilité des sols,
- › produire une alimentation saine qui nourrisse le corps, l'âme et l'esprit des êtres humains,
- › régénérer et façonner les paysages, développer l'approche du vivant,
- › ouvrir de nouvelles perspectives sociales sur les fermes comme dans les liens producteurs et consommateurs.

Pratiques spécifiques de l'agriculture biodynamique :

- › la recherche de l'équilibre entre le végétal, l'animal et la présence de l'homme en favorisant la diversité des cultures et des paysages,
- › la recherche de l'autonomie en ce qui concerne les intrants (fourrages, semences, fumure, etc.) et la consommation d'énergie,
- › l'utilisation de préparations biodynamiques, de tisanes et de compost spécifiques,
- › la prise en compte des lois de la nature et des influences de la périphérie cosmique (lune, soleil, planètes, etc.).

Les fondements de l'agriculture biodynamique ont été donnés par le scientifique et philosophe autrichien Rudolf STEINER en juin 1924.

Crédit d'impôt pour les agriculteurs : en participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chefs d'entreprise. Calcul du crédit d'impôt = nombre d'heures passées en formation X taux horaire du SMIC (soit 130 € environ pour 14h de formation). Le crédit d'impôt est plafonné à **40 heures de formation** par année civile.

3 formations suivies*,
LA 4^e À MOITIÉ PRIX !

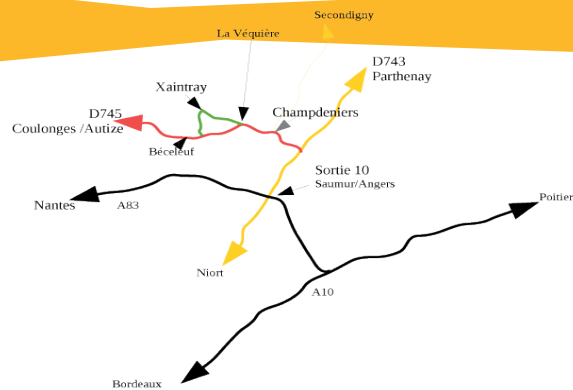
* dans les 12 mois



Le lieu

Chez Thierry Bordage
8 rue des Fontaines
79220 Xaintray

Accès



Hébergement possible sur place Repas tiré du sac et partagé le midi

Pour la réservation, contacter directement Thierry ou Nadège Bordage : 05 49 77 05 72

Cette formation est organisée par le
Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique (MABD)

Pôle Formation
5 place de la Gare 68000 COLMAR
www.bio-dynamie.org

N° de déclaration d'enregistrement de formation professionnelle : 42680121868

Responsable de stage : Sandrine Boullée

Tél + mail : 03 89 24 36 41 - info@bio-dynamie.org

Contact local : Thierry Bordage : 05 49 77 05 72



FORMATION
APICULTURE

CONSTRUCTION DE RUCHE EN PAILLE



**A Xaintray
(79220)**

Les samedi 9 et
dimanche 10 mars 2019

Construction de ruche en paille

Les samedi 9 et dimanche 10 mars 2019

Objectifs

Être capable de fabriquer des ruches en torons de paille de seigle, herbe de mer et molinie bleue, cousues avec de l'écorce de ronce ramassée et préparée par les participants.

Initiation à la technique de la vannerie spiralée.

Les matériaux, les outils et les différentes techniques suivant les modèles de ruches.

Chaque stagiaire fabriquera une ruche ronde de 40cm X 60cm.

A noter que les participants commenceront la construction sur place et la termineront chez eux.

Pré-requis : aucun



Dimanche 10 mars 2019 (9h-12h30 et 14h-17h30)

Retour sur les acquis de la veille

Programme détaillé

- › Préparation de la ronce et de l'osier
- › Tri des brins de paille et préparation
- › Fabrication : maîtrise de la forme
- › Les outils : la serpette, le poinçon, le sécateur, le fendoir en bois dur et l'alêne choix et utilisation
- › Serrage des torons
- › Fabrication : utilisation d'un "moule" pour la forme
- › Poignées
- › Finition : espace pour la sortie/entrée des abeilles
- › Couture finale : le dernier tour.

LE PROGRAMME (14 HEURES)

Samedi 9 mars 2019 (9h30-13h et 14h30-18h)

Programme détaillé

- › Présentation
- › Historique des ruches en paille
- › Les différentes techniques de fabrication d'une ruche
- › Les objectifs de l'utilisation des ruches en paille
- › Développement harmonieux des colonies par la construction libre
- › Multiplication des colonies par essaimage naturel
- › Présentation de la vannerie spiralée
- › Sortie pour récolter la ronce
- › Fabrication : choix du modèle de ruche par les participants : avec ou sans rehausse

Bilan et synthèse

Formation limitée à 12 participants.

L'intervenant : Thierry Bordage

Apiculteur et animateur nature, formateur en apiculture biodynamique.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Construction de ruche en paille

Les samedi 9 et dimanche 10 MARS 2019

30 € pour les personnes finançables par le VIVEA (contribution de 15 € / jour).

Date de naissance :/...../.....

140 € pour les particuliers incluant le matériel de construction et le matériel fourni- chèques vacances acceptés. *Le coût ne doit pas être un obstacle à votre participation.*

200 € pour les personnes salariées prises en charge par un fond de formation professionnel (FAFSEA, AGEFOS,...). Demande individuelle à faire pour **la prise en charge de vos frais de formation et de votre salaire.** Documents fournis sur demande.

Je suis déjà adhérent au MABD en 2019

20 € Adhésion 2019 annuelle obligatoire

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Fax :

Mail :

En m'inscrivant à cette formation j'accepte [les conditions générales de services du MABD](#) en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

J'ai besoin d'un hébergement.

Votre bulletin est à retourner avant le 15/02/2019 à :

MABD Pôle Formation - Sandrine Boullée

5 place de la Gare - 68000 Colmar

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre bulletin accompagné du chèque de règlement ou de caution libellé à l'ordre du MABD. Une confirmation avec les informations pratiques vous parviendra quelques jours avant le stage.

Un support de formation ainsi qu'une attestation seront remis à chaque participant.